



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le **30 AVR. 2026**

ID : 057-245700695-20260422-C20260421_15_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-six, le vingt et un avril à dix-huit heures trente, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Roland BALCERZAK, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs,

Roland BALCERZAK

Jean-Marc VACCARO, Olivier KORMANN, Hassan FADI, Benoit STEINMETZ, Rachel ZIROVNIK, Michel HERGAT, Denis BAUR, Erice GONAND, Jean-Pierre JUNGLING, Régis HEIL,

Philippe GAILLOT, Sylvie BIRCK, Cyril LAUTERFING, Michel SCHMITT, Flavie THEVENET, Katia SORIA, Hervé GROULT, Yves LICHT, Sandra GOMES, Eric PECQUEUR, Thierry MICHEL, Marie-Marthe DUTTA GUPTA, Alain REDINGE, Jonathan ROSA, André DEL PIZZO, Céline CONTRERAS, Hervé PATAT, Aurélie DEROUT, Christophe ZIELINSKI, Magali DE DIJCKER, Paul GANTIER, Patricia VEIDIG, Yannick OLIGER, Karine GARAVAGLIA, Frédéric MESLARD, Laure BASTIEN, Joseph GHAMO, Evelyne SCHMITTER, Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, Elisabeth SIMONCELLI, Nicolas DZIEZUK, Anaïs BELKHIRI, Nicolas MORIN.

Absents avec procuration :

Jean-Luc MANSUY	à	Hassan FADI
Nadine GALLINA	à	Hervé PATAT
Joël IMMER	à	Benoit STEINMETZ
Betty DE LUCIA	à	Nicolas MORIN

Absent excusé : Stéphane PFLUMIO

Date de la convocation : 15 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 50

Nombre de membres présents : 45

Nombre de votants : 49

Secrétaire de séance : Nicolas DZIEZUK



15. Objet : Syndicat Mixte MOSELLE AVAL - désignation des délégués communautaires de la CCCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5721-2,

Vu la délibération n° 15 du Conseil Communautaire en date du 10 octobre 2017 approuvant l'adhésion de la CCCE au Syndicat Moselle Aval,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2020-DCL/1-010 en date du 7 août 2020 portant dernière modification des statuts du syndicat mixte « Moselle Aval »,

Considérant que le Syndicat Mixte Moselle Aval est un syndicat d'études créé pour animer et coordonner, aux côtés des services de l'Etat, la mise en œuvre des quatre objectifs opérationnels de la Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondation (SLGRI) établie pour réduire le risque inondation à l'échelle du bassin versant de la Moselle aval, dans le cadre de la déclinaison locale de la Directive Inondation (2007/60/CE du 23/10/2007) relative à l'évaluation et à la gestion des risques d'inondation.

Suite au renouvellement du Conseil communautaire,

Il est nécessaire de procéder à l'élection de 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant devant siéger au sein de MOSELLE AVAL.

Il est précisé que le Conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 avril 2026,

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à une élection des représentants à main levée.

Appel à candidature(s),

Sont candidats :

Délégué titulaire :

1. Benoit STEINMETZ

Délégué suppléant :

1. Philippe GAILLOT

Sont élus :

Délégué titulaire :

1. Benoit STEINMETZ

Délégué suppléant :

1. Philippe GAILLOT

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 49
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 avril 2026

Le Président,

Roland BALCERZAK

